

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 06/03/2023

Séance du Vendredi 10 Mars 2023

DATE D’AFFICHAGE

LE : 17/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 10

VOTES : 12

L'an DEUX MILLE VINGT-VINGT, le vendredi dix mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 06 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 5

POUVOIR : 2

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Jonathan PETIT (pouvoir donné à Mme PANCHOUT), Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Yann GRUMBACH

Délibération : Syndicat Intercommunal de gestion et de construction des équipements sportifs (SIGES) – Modification des statuts

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du comité syndical du 29 novembre 2022 acceptant la modification des statuts du syndicat intercommunal de gestion et de construction des équipements sportifs,

Vu le projet de statuts,

Vu le rapport de présentation du maire,

Considérant que la commune de Sainte-Geneviève-lès-Gasny est membre du syndicat intercommunal de gestion et de construction des équipements sportifs,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la modification des statuts du syndicat intercommunal de gestion et de construction des équipements sportifs.

Pour extrait conforme au registre.  
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 10 Mars 2023  
Le Maire, Héléna MARTINEZ.

